

Seconde édition du concours régional de création d'entreprises en coopératives : CONCOURS JEUNES ENTREPRENEURS OCCITANIE

L'Union régionale des Scop Occitanie - Midi-Pyrénées soutient les jeunes créateurs d'entreprises en coopératives dans le cadre de son Concours Jeunes Entrepreneurs Occitanie. Pour cette nouvelle édition, les candidats ont jusqu'au 7 décembre pour déposer leur candidature et espérer devenir les heureux lauréats.

Lancé dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire et initié par l'Union régionale des Scop Occitanie - Midi-Pyrénées, ce concours régional a pour objectif de mettre en lumière des projets d'entreprises coopératives, en création ou en développement, de soutenir les meilleurs d'entre eux et de faciliter leur maturation grâce à une aide financière et un accompagnement adapté.

Pour qui ?

Le Concours Jeunes Entrepreneurs Occitanie est ouvert à tous les porteurs de projets : entrepreneurs, étudiants, salariés, chercheurs, demandeurs d'emploi..., de moins de 35 ans, résidant en Occitanie, ayant un projet de création d'entreprise en coopérative (SCOP ou SCIC) ou ayant créé leur coopérative après le 1^{er} janvier 2017.

Pour quoi ?

A la clé, un accompagnement et une aide financière de 4 000 euros à partager entre les lauréats.

Quatre prix - Quatre catégories :

- **Prix Technologies de l'espace et des télécommunications** - pour la nature du projet et son innovation
- **Prix Territoire** - pour l'engagement en faveur des territoires ruraux
- **Prix Jeunes pousses** - pour les entreprises de moins de 2 ans (créées après le 01/01/2017)
- **Prix Coup de cœur** - récompense le projet qui a marqué le jury.

Les candidatures sont pré-sélectionnées sur dossiers, puis présentées à un **Grand Jury**. Celui-ci fixe son choix selon **différents critères** :

- Projet collectif
- Capacités entrepreneuriales des porteurs de projet
- Projet d'entreprise
- Potentiel de développement : projet créateurs d'emplois.

les scop OCCITANIE
SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

CONCOURS JEUNES ENTREPRENEURS
2^{ème} édition

2018

CRÉATION D'ENTREPRISE EN COOPÉRATIVE EN OCCITANIE

4 PRIX 4 000 € de dotation

DU 5 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE

Vous avez - de 35 ans 7 et
Votre coopérative a - de 2 ans 7 et
Vous avez un projet de création d'entreprise en SCOP ou SCIC 7

Candidatez sur scopmidipyrenees.coop

L'Union régionale des Scop Midi-Pyrénées, réseau d'accompagnement à la création, à reprise et la transmission d'entreprises en coopératives

Joint-Oreurs de Gameville CREDIT COOPÉRATIVE CADA 116 Toujours en réseau

Planning prévisionnel*

05/11/18 : lancement du Concours / ouverture des candidatures

07/12/18 : fin de la réception des candidatures

20/12/18 : annonce des dossiers pré-sélectionnés

Janvier 2019 : 2 journées de formation : le Business Model CANVAS - et - Apprendre à pitcher son projet

Fin janvier 2019 : Grand Jury de sélection avec pitch des projets

Février 2019 : Remise des prix du Concours

**Attention, le planning est susceptible d'être modifié. Les résultats et toutes les informations sur le Concours seront publiés sur le site scopmidipyrenees.coop.*

Les candidats doivent s'inscrire en ligne en remplissant le dossier de candidature dématérialisé sur :

www.scopmidipyrenees.coop

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 7 décembre 2018 à minuit.

Retour sur les lauréats de la 1^{ère} édition – 2017

1^{er} PRIX - Le Grand Prix de la CGSCOP

TERREAUCIEL - Bureau d'études en agriculture urbaine et Paysagisme Comestible (31)

2^{ème} PRIX - Le Grand Prix de l'URSCOP

LA BOUSSOLE - Brasserie artisanale bio et bar à bières (09)

3^{ème} PRIX - Le Prix Coup de cœur

ULYSSE MAISON D'ARTISTES – Animation culturelle locale et production d'artistes nationaux (12)

À propos de... **L'Union régionale des Scop Midi-Pyrénées** qui fédère les SCOP (Sociétés Coopératives et Participatives) et les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif) de l'ancienne région Midi-Pyrénées, compte plus de 300 entreprises coopératives, présentes dans tous les secteurs d'activité. Réseau d'accompagnement à la création, la reprise et la transmission d'entreprises en coopératives. L'URSCOP propose un service complet aux adhérents et aux porteurs de projet : accueil et suivi personnalisé, accompagnement juridique, solutions de financements adaptées à la création d'entreprises comme à leur développement, formations, échanges, ... Structure soutenue par la Région Occitanie, le FEDER, le FSE, la DIRECCTE Midi-Pyrénées.

Contacts presse

URSCOP Midi-Pyrénées - Sophie HEMARDINQUER - 06 32 83 37 90 - shemardinquer@scop.coop

Service de presse - Florence MILLET - 06 62 01 77 61 - florence@millet-rp.fr